



DÉCLARATION DE BUDAPEST

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL, LA SANTÉ AU TRAVAIL ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL : HYGIÈNE, SANTÉ ET SÉCURITÉ (EHS) SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Introduction : Durant cette période quand, au sein de l'Union Européenne, les gens luttent pour leur emploi, plus exactement pour conserver leur emploi, il y a ceux qui remettent en question les efforts pour la sécurité et la santé au travail et la nécessité des règles. En dehors de la souffrance humaine, les 2 millions de personnes victimes d'accidents du travail dans le monde peuvent repousser le PIB mondial jusqu'à 4%. Bien qu'il existe des différences nationales et réglementaires, dans l'organisation et la mise en œuvre de l'EHS, il y a des principes et obligations professionnels qui sont les éléments fondamentaux des activités EHS efficaces.

Intention : Montrer les lignes directrices à la communauté professionnelle EHS en respectant les principes de base et les domaines devant être centralisés, sur la base desquels les professionnels EHS seront en mesure d'influencer de manière positive la culture EHS dans les pays aux marchés émergents.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

L'EHS se place au-dessus de la politique et des partis.

Les effets économiques de l'EHS sont importants.

Les différences entre les peuples et les cultures s'éclipsent à côté des similitudes.

Les personnes sont faillibles.

Le comportement de l'individu dépend grandement de la culture environnante, de l'idéologie, de l'histoire et de l'orientation, mais peut être régulièrement amélioré, développé.

Les anomalies EHS survenant dans le cours normal des activités peuvent être anticipées en apprenant des employés et des systèmes utilisés.

Les sources d'erreur, de manière prévisible, peuvent être identifiées.

Les incidents aléatoires affectant la sécurité du processus se produisent avec moins de probabilité mais entraînent des conséquences plus graves, les risques touchant la sécurité du processus sont plutôt latents et techniquement bien plus complexes que les risques pour la sécurité du travail.

Les employés doivent travailler dans un environnement contrôlé, mais la réglementation doit plutôt être incitative que forcée, amenant ainsi le fait que l'EHS est basé sur l'acceptation et l'auto-motivation.

Que la compréhension de la sécurité prenne une nouvelle direction : que tout le monde soit ouvert aux nouvelles technologies et idées.

DOMAINES DEVANT ÊTRE CENTRALISÉS

1. Il est important de faire participer les employés et les dirigeants à la conception de la culture EHS.
2. L'EHS est de la responsabilité de la direction en fonction. La plus grande responsabilité se situe au niveau le plus élevé.
3. Il est nécessaire, au-delà des compétences professionnelles, de promouvoir le développement des capacités humaines dans les systèmes de formation (éducation publique, formation professionnelle, formation complémentaire).
4. Participation active des experts dans les programmes EHS internationaux pendant la période s'étalant de 2013 à 2020 afin d'établir les priorités adéquates.
5. Soutien d'une analyse « racine » avancée - raisons profondes - lors de l'examen des accidents et incidents, afin de prévenir tous événements supplémentaires.
6. Mise en place de systèmes de gestion EHS afin de protéger les employés et l'environnement. Les systèmes EHS sont au même niveau que n'importe quel autre système de gestion de l'entreprise nécessaire au fonctionnement. Leurs introductions sont indispensables et justifiées.
7. Les mesures d'amélioration stratégiques, axées sur les systèmes, ont la priorité face aux solutions rapides mais superficielles. La recherche du responsable au niveau inférieur ne doit pas être l'élément prioritaire des enquêtes.
8. Les systèmes de gestion EHS doivent montrer, plus loin qu'une conformité à la loi, en direction d'une organisation à apprentissage continu qui gère les situations de travail imprévisibles et changeantes en toute sécurité.
9. L'EHS doit inclure le thème de la sécurité du Processus.
10. La sécurité du Processus doit être rendue matière de connaissance obligatoire par les ingénieurs et professionnels de l'EHS.
11. Tant que les entreprises et les autorités ne disposent pas de compétences suffisantes en matière de sécurité du processus, ils doivent chercher la coopération avec les experts et les organisations externes.
12. Le législateur doit collaborer avec les intervenants dans le secteur économique, les institutions industrielles et de recherches, les établissements d'enseignement et les professionnels EHS pour une réglementation claire, sans équivoque et efficace qui n'empêche ni l'EHS ni l'évolution de l'économie.
13. Les législateurs et les autorités doivent être soutenus avec des informations professionnelles afin de mettre en œuvre une gestion compétente.
14. Des efforts doivent être faits pour que les activités liées à l'EHS, les enquêtes, qualifications, certifications, licences, accréditations soient acceptées au niveau international.
15. L'EHS doit être considéré comme la valeur de l'industrie, et pas comme une priorité, parce que les priorités peuvent changer, mais les valeurs restent constantes.
16. La Hongrie est spécifique : il est nécessaire de mettre en place la Chambre hongroise de la sécurité au travail - avec une segmentation industrielle - avec le concours de laquelle, selon toute vraisemblance, une consultation et un plaidoyer plus efficaces savent être atteint dans ce secteur.